

Le Râle des genêts

Code Natura A 122

Rallidés

Crex crex



© Emile Barbelette LPO



© Ludovic Boudin

Description de l'espèce

Cet oiseau, légèrement plus petit que la perdrix, mesure 30 cm de long et 50 cm d'envergure. Essentiellement nocturne, il est très rarement observé. Sa coloration uniformément brune permet à l'oiseau de passer inaperçu dans la végétation. La tête de l'adulte est légèrement bleutée. A l'envol, on remarque ses pattes pendantes. Le vol paraît peu efficace, mais cet oiseau est pourtant un grand migrateur, qui se rend dans les régions subsahariennes en hiver.

Observation

Les oiseaux sont essentiellement repérés par leur chant nocturne similaire à un "Creekk". Les recensements ont lieu de la mi-mai à la mi-juin au cœur de la nuit. Les mâles occupent généralement la même place de chant pendant la période de parade.

Les jeunes peuvent être dénombrés lors d'opérations de suivi de fauche.

Distribution et effectifs

Cet oiseau est menacé au niveau mondial.

En région Centre, de petites populations subsistent dans les vallées de l'Indre et de la Vienne (10-20 mâles chanteurs) et en vallée de l'Yèvre (environ 10 mâles chanteurs). Des individus isolés sont signalés dans l'Indre et le Cher.

La population française a connu, tout comme la population mondiale, un déclin dramatique ces 30 dernières années. Les derniers bastions de l'espèce se trouvent dans la vallée de la Loire (Basses Vallées de l'Anjou, estuaire), le val de Saône, le bassin de la Charente, le marais de Carentan et les rivières côtières en Normandie.

En 1998, la population française était de 1 140 à 1 282 mâles chanteurs. Celle-ci a baissé de 20 à 50% en 15 ans.



Habitats et mesures de gestion favorables à l'espèce

Ce râle niche uniquement dans les prairies inondables des basses vallées. Ces prairies sont souvent exploitées pour les foins à la fin du printemps, puis par un pâturage de regain en été.

Historiquement, ces prairies étaient fauchées tardivement, permettant ainsi la reproduction de l'oiseau. Ces dernières années, les nouveaux engins agricoles ont permis une fauche de plus en plus précoce. Dans le même temps, de nombreux cours d'eau ont vu l'enfoncement de leur lit (dû à l'extraction des granulats...) limitant ainsi dans le temps l'inondation de ces prairies. De plus, dans de nombreuses régions, ces prairies ont subi les aléas de la déprise agricole et la populiculture s'y est développée considérablement, alors que dans d'autres régions, ces terrains ont été drainé pour permettre la mise en culture intensive (maïs). Ces nouvelles utilisations du territoire ont fait disparaître de nombreuses zones favorables à l'espèce.

Les seules mesures conservatoires efficaces pour le Râle des genêts sont de type agro-environnemental :

- fauches tardives en juillet ;
- techniques de fauche adaptées à l'avifaune (du centre de la parcelle vers l'extérieur à une vitesse raisonnable) ;
- aide au maintien des prairies naturelles ;
- pastoralisme.